

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du
vendredi 6 décembre 2019

5^{ème} Commission**N° CP-2019-11-5-4****Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – action territorialisée

**POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
QUATRIEME PROGRAMMATION 2019**

Résumé : Il est proposé d'approuver la quatrième programmation pour l'année 2019 des aides à attribuer à 4 projets dans le cadre de la Politique de Développement Territorial (PDT), pour un montant total de 83 204 €.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires réunie le 14 juin 2019.

Le Département du Haut-Rhin a souhaité amplifier son rôle d'acteur de proximité et apporter son soutien pour faire vivre la solidarité entre les personnes, renforcer l'attractivité ainsi que le dynamisme des territoires.

Dans ce cadre, l'Assemblée départementale, par délibération n° CD-2018-6-5-3 du 14 décembre 2018, a décidé la mise en place d'une nouvelle Politique de Développement Territorial et a arrêté son règlement et les autorisations de programme qui en découlent pour la période 2019-2021.

Celle-ci porte sur un soutien aux investissements au moyen de deux fonds, le Fonds d'Attractivité des Territoires et le Fonds de soutien aux Projets de Proximité dont les enveloppes financières sont réparties dans quatre Territoires de Vie.

Suite à la campagne 2019 de recueil des projets, 195 projets ont été retenus pour un montant total de subventions prévisionnelles de 9 743 427 €, représentant plus de 68 M€ d'investissements.

L'Assemblée a donné délégation à la Commission permanente pour programmer les projets retenus au titre de la Politique de Développement Territorial, sur présentation des justificatifs de démarrage des opérations. Il est rappelé qu'ils doivent parvenir au Département le 31 décembre 2019 au plus tard.

Les aides à allouer pour cette quatrième programmation, au titre de l'exercice 2019, portent sur 4 dossiers et s'élèvent au total à 83 204 € selon la répartition suivante par Territoire de Vie :

Fonds d'Attractivité des Territoires :

Territoire de Vie	Nombre de projet	Montant de la subvention
Région Mulhousienne	1	48 000 €
Total	1	48 000 €

Fonds de soutien aux Projets de Proximité :

Territoire de Vie	Nombre de projets	Montant des subventions
Région Colmarienne	1	13 725 €
Sundgau - Trois Pays	2	21 479 €
Total	3	35 204 €

Les aides sont réparties, par fonds, selon les listes jointes en annexe du présent rapport, qui détaillent les imputations budgétaires correspondantes relevant du programme F233.

Chaque subvention fera l'objet d'un versement initial de 50% de son montant étant précisé que le solde sera versé à l'achèvement des travaux, sur présentation des justificatifs nécessaires.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la quatrième programmation 2019 de 4 projets relevant de la Politique de Développement Territorial, telle que présentée en annexes,
- d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 83 204 €, telles que détaillées dans les listes jointes en annexe du présent rapport,

Chaque subvention départementale fera l'objet d'un versement initial de 50% de son montant, le solde sera versé à l'achèvement des travaux, sur présentation des justificatifs nécessaires. Les imputations budgétaires correspondantes, qui relèvent du programme F233, sont détaillées dans les listes jointes en annexe du présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT